

# Une bombe sur l'amateurisme marron

C'est toujours par une bombe que cela débute... et c'est souvent au néant qu'on aboutit. La dernière fusée a été envoyée par Werner Scharch, dirigeant du cyclisme amateur de l'Allemagne de l'Est depuis 1949. Homme de grande valeur, intègre, qui fut couvert d'éloges pour la parfaite réussite des championnats du monde cyclistes à Leipzig et à Karl-Marx-Stadt (à la veille des Jeux de Rome l'an dernier). Voilà ce que nous savons de lui par la presse.

Le scandale a été dévoilé en octobre dernier par plusieurs journaux européens, dont l'*Équipe* de Paris en particulier. Nous publions sous cette rubrique l'interview que Scharch a accordée, à Mulhouse, au journaliste Serge Lang. Ajoutons, toujours selon S. Lang, pour être clair, que Scharch a quitté l'Allemagne de l'Est pour se réfugier à Linz en Autriche. C'est la première fois, dit-on, qu'un éminent dirigeant sportif d'un pays de l'Est européen a quitté son pays. Ancien technicien-chimiste, il s'était fait, en une dizaine d'années, une solide réputation dans le domaine du sport en Allemagne de l'Est. Joueur de football jusqu'en 1948, il dirigea par la suite la Fédération Cycliste de l'Allemagne de l'Est, dont les routiers Gustav-Adolf Schur (1958-1959) et Ekstein, enlevaient le titre mondial des *amateurs*. Voici ce que nous avons lu dans l'*Équipe*:

L'INTERVIEW DE L'EX-DIRIGEANT SCHARCH

1. *Quelles sont les circonstances qui vous ont incité à abandonner vos fonctions sportives et à quitter la DDR?*

— Je n'ai pas l'intention d'exposer ici toutes les raisons qui m'ont incité à quitter la DDR (Allemagne de l'Est) et qui me sont personnelles. Mais l'une d'elles doit être exposée. Le problème même du statut de nos sportifs, m'a placé devant un très grave cas de conscience. Vous savez que la charte olympique définit nettement le statut des sportifs amateurs. Pour participer aux Jeux, l'Union cycliste internationale a créé trois catégories nettement définies: les amateurs, les indépendants et les professionnels. Chacune de ces catégories a sa fonction nettement définie. Or, les pays de l'Est ont créé ces dernières années une situation entièrement nouvelle, en instaurant chez eux une catégorie de fait, qui est celle des professionnels de l'Etat. Si je parle de professionnels d'Etat, c'est que dans les pays de l'Est, les amateurs sont traités comme des professionnels. Cela signifie que les amateurs sont payés pour leurs performances, ceci en violation

évidente de leur statut d'amateurs. (Réd.: *De tels faits sont énergiquement réfutés par l'U. R. S. S.; voir dernier bulletin du Comité International Olympique.*)

Tout ceci ne va pas manquer de placer l'Union cycliste internationale devant un problème très délicat. Je tiens d'ailleurs à dire à ce propos que je ne parle pas de ce problème parce que je viens de quitter ma fédération et mon pays. En effet, c'est en raison même de l'existence de ces problèmes, que j'ai démissionné de mon poste. Dans le passé, j'ai souvent discuté de ces problèmes avec les dirigeants de l'Union cycliste internationale et quelques journalistes de l'*Équipe*, et nous avons recherché de quelle manière on pouvait résoudre ces problèmes. En effet, la recherche d'une solution s'impose, car à la longue, la situation des sportifs des pays de l'Est deviendra insupportable pour le statut de l'amateurisme. D'ores et déjà, la situation est intenable sur le plan strictement sportif. En effet, dans l'état actuel des choses, les coureurs amateurs des pays qui ont également instauré chez eux la catégorie des professionnels, rencontrent les coureurs des pays de l'Est qui sont en fait des professionnels et Gustav Adolf Schur, par exemple, qui pourrait faire jeu égal avec les plus grands champions « pros » n'a aucune peine à tenir en échec les jeunes, qui sont encore véritablement des amateurs. Il est bien évident qu'une telle situation est inacceptable.

2. *Vous affirmez que les coureurs de la DDR (Allemagne de l'Est) sont des professionnels, de quelle manière sont-ils donc payés?*

Dans les pays occidentaux, les coureurs professionnels font partie d'une marque ou d'un groupe extra-sportif, qui les paie en fonction de leur rendement ou de leur « standing ». En Allemagne de l'Est, les coureurs font partie d'un club qui les paie.

Schur, Hagen et Eckstein font partie du club sportif « Wissenschaft » (club des sciences) et touchent 600 à 1200 marks par mois, ce qui représente beaucoup d'argent chez nous. De plus, ils sont logés et ils touchent des primes allant jusqu'à 7000 marks lorsqu'ils remportent des victoires sur le plan international. Peu importe à mon avis que certains de ces coureurs — Schur par exemple — fassent des études très sérieuses, puisque les étudiants, eux, touchent des bourses ne dépassant en aucun cas une mensualité de 300 marks. Je ne m'élève pas contre le fait que ces sportifs touchent de l'argent, mais dans ce cas, qu'ils luttent sur le plan sportif avec les professionnels des autres pays. Ce serait d'ailleurs leur intérêt.

3. *De quelle manière envisagez-vous l'évolution de la situation?*

— Le cyclisme est dans une situation analogue à celle du football. C'est la même fédération internationale qui dirige les amateurs et les professionnels. Le règlement des problèmes que je viens d'évoquer est évidemment rendu difficile par la différence existant entre les régimes économiques et politiques du monde occidental et oriental. Mais le sport a, d'une façon générale, ses propres lois qui, sur le plan international, ne sont pas liées à la structure politique des différents pays, faisant partie d'une fédération internationale. Il faut donc tenir compte essentiellement de la situation sportive qui, je viens de le dire, offre en fait des analogies entre les pays de l'Est et ceux de l'Occident. Je pense de ce fait qu'il faudrait rechercher pour le cyclisme une solution analogue à celle qui a été adoptée par la Fédération internationale de football.

4. *Quelle solution pratique proposez-vous aux dirigeants de l'Union cycliste internationale?*

Il faudrait commencer par instaurer le régime de la licence unique. Chaque pays pourrait alors choisir le statut lui convenant le mieux et rien ne s'opposerait, par exemple, au maintien des catégories actuelles dans les pays occidentaux. Les Championnats du monde se disputeraient en revanche en une seule épreuve qui serait ouverte aux dix meilleurs coureurs de chaque pays, amateurs ou professionnels. Pour respecter cependant le statut de *l'amateurisme olympique* et maintenir le cyclisme au programme des Jeux, l'Union cycliste internationale devrait décréter comme l'a fait la FIFA, qu'un coureur ayant participé aux Championnats du monde n'a plus qualité pour représenter son pays aux épreuves olympiques. C'est ce qu'a fait la FIFA, les joueurs ayant participé au tournoi mondial de 1958, en Suède, n'ayant plus été qualifiés pour participer au tournoi olympique de Rome, en 1960. Une telle solution permettrait, par exemple, aux coureurs soviétiques ou est-allemands, de participer au Tour de France et au Giro, tandis que les « pros » belges, italiens, suisses et français pourraient disputer la Course de la Paix.

5. *Avez-vous évalué la portée de vos déclarations?*

— Je suis parfaitement conscient de la portée et des conséquences de mes déclarations. Je tiens toutefois à relever que je ne les ai pas faites pour gêner qui que ce soit, mais parce qu'il m'importe, au moment où j'abandonne mes fonctions officielles, de contribuer à la solution d'un problème qu'il n'est plus possible d'éviter plus longtemps.

RÉPONSE DU COMITÉ OLYMPIQUE DE L'ALLEMAGNE DÉMOCRATIQUE (EST):

*Lettre du 15 novembre 1960*

« Après avoir pris contact avec la Fédération Cycliste Allemande, je puis vous assurer

que les déclarations faites par Scharch sont dénuées de tout fondement et qu'elles ne visent qu'un but, pour lui et ses acolytes, celui de troubler l'atmosphère de collaboration existant entre les sportifs des deux États allemands et les rapports amicaux entre les sportifs de tous les pays. Déjà avant la réception de vos lettres, j'ai été informé par la présidence de la Fédération Cycliste Allemande, que Scharch, qui a quitté la République de l'Allemagne Démocratique, répand en Allemagne de l'Ouest et à l'étranger des mensonges les plus grossiers sur les cyclistes de notre pays (*suivent quelques considérations d'ordre privé qui ne concernent pas le sport.* Réd.).

La Fédération Cycliste Allemande m'a prié de spécifier d'une façon très précise qu'elle suivra en tout temps les règles et les principes de l'Union Cycliste Internationale et du Comité International Olympique.

Signé: H. Schöbel, président.

\*

A ceux qui prétendent que le Comité International Olympique ferme les yeux et qu'il ne fait pas d'enquêtes, voici un exemple typique. Où est la vérité? Que faire de plus? Les avis sont contradictoires et le Comité International Olympique ne possède pas d'armée — comme l'a dit très justement le Président Brundage — pour remédier à un tel état de chose. Soyons réalistes et reconnaissons que nous sommes à un tournant de l'Histoire. Le sport n'est pas la seule victime du mensonge...

Un dernier mot: Scharch, dans une lettre adressée au Comité International Olympique, confirme ses déclarations.

QUAND M. WERNER SCHARCH ÉTAIT AU SIÈGE DU COMITÉ INTERNATIONAL OLYMPIQUE A LAUSANNE

On se souviendra encore qu'en l'an 1951 le Comité International Olympique, représenté par M. Avery Brundage, avait signé une convention avec les représentants de l'Allemagne de l'Ouest (représenté par le Dr Karl Ritter von Halt) et de l'Allemagne de l'Est, délégation dont M. Scharch faisait partie. Nous nous souvenons encore qu'il était le plus conciliant des trois représentants de l'Est. Ce qu'on sait aussi c'est qu'à son retour à Berlin, la délégation en question n'obtint pas la ratification de cette convention par les dirigeants de l'Est et qu'elle fut considérée comme un *chiffon de papier*. On n'en parla plus jusqu'en 1955 où un nouvel accord — qui subsiste toujours — fut signé entre les deux parties Est et Ouest de l'Allemagne. L'ensemble du problème, dirons-nous finalement, sera soumis à la Session du Comité International Olympique à Athènes en juin 1961. Elle sera précédée de réunions que sa Commission Exécutive tiendra avec les délégués des Fédérations Internationales et de ceux des Comités Nationaux Olympiques. Une motion sur le statut de l'amateurisme a été

déposée. Elle devra être discutée. Soulignons toutefois que si quelques fédérations internationales aimeraient voir les Jeux ouverts à tous, la majorité d'entre elles ne partageant pas cette opinion où l'amateurisme intégral leur est encore sacré. Le Comité International Olympique, selon ses nouvelles conceptions, agit au sein du Mouvement Olympique, c'est-à-dire qu'il tient compte dans une très large mesure des opinions exprimées par les fédérations internationales et les comités nationaux olympiques. Ses membres ne se trouvent nullement dans cette *Tour d'Ivoire*, sens que d'aucuns (à retardement) lui attribuent encore.

1961: Athènes, puis le pèlerinage d'Olympie qui inspirera sans doute les participants?

M. RENÉ CHESAL, SECRÉTAIRE GÉNÉRAL DE  
L'UNION CYCLISTE INTERNATIONALE,  
INTERVIENT

« C'est tout le problème du sport et de l'Olympisme qui se trouve posé », déclare-t-il à la presse. « Elargissons le débat au sport tout entier », a-t-il écrit au Comité International Olympique pour lui demander de ne pas incriminer le cyclisme de faits qui peuvent être aussi bien à la charge d'autres sports, dans d'autres pays, voire tous. « Le cyclisme, a déclaré M. Chesal, a le courage de crever un abcès, qu'on ne démolisse donc pas ce sport qui a le courage de se décanter ainsi au grand jour. » Reconnaissons au moins la grande franchise de M. Chesal.

\*

Le journaliste français Marcel Thierry, dit fort justement dans *l'Equipe*, que le malaise ne vaut pas que pour le cyclisme, dont M. Scharch a dévoilé le scandale par ses déclarations à la presse. Ce malaise, déclare-t-il, n'est pas qu'à l'Est, il est universel. Les dirigeants de l'Allemagne de l'Est peuvent paraître d'une bonne foi parfaite, compte tenu de leur optique. Lorsqu'un sportif ou un artiste se révèle, on lui donne les facilités pour se perfectionner et arriver au meilleur résultat. On ne le considère pas comme professionnel, parce que c'est l'Etat qui lui fournit ces facilités et non un organisme, comme ailleurs. Thierry pense que si les cyclistes incriminés sont rétribués par leur club (surtout quand il porte le nom de « Club des Sciences ») cela ne porte pas ombrage de l'idée qu'on se fait là-bas de l'amateurisme, les deux athlètes en cause ayant, par ailleurs, « d'autres buts dans la vie ».

M. RODONI, PRÉSIDENT DE L'UNION CYCLISTE  
INTERNATIONALE, A AUSSI PARLÉ

« L'Union cycliste internationale ouvrira une enquête », a-t-il déclaré en ajoutant que s'il avait des documents, des preuves, les coupables seraient immédiatement classés dans les rangs des professionnels. On dit que les déclarations de M. Scharch firent plaisir au

président de l'Union cycliste internationale, car elles lui permettront de soulever l'ensemble du problème de l'amateurisme au prochain Congrès, et de revoir la situation actuelle.

\*

En octobre 1959 le Tribunal de la Seine, dans ses considérants du jugement au procès du Comité International Olympique contre un illustré parisien, a nettement déclaré que « le Comité International Olympique n'a pas pouvoir de juger de la qualité d'amateur d'un athlète ». Cette fonction appartient aux Comités Nationaux Olympiques et aux Fédérations Internationales. Par contre, *il a le devoir de dénoncer les faits dont il a eu connaissance*. Aux responsables de prendre position. L'Union Cycliste Internationale a écrit au Comité International Olympique avant que ce dernier ne lui demande des renseignements sur cette « dénonciation ». Ce geste spontané de l'Union Cycliste Internationale a été apprécié. Le Comité International Olympique se penche encore sur d'autres cas. Il lui est même impossible de recevoir des réponses! Comme l'a écrit Maeterlinck « l'espèce humaine a perdu la notion du juste et de l'injuste ».

Si nous avons abordé le sujet dont il vient d'être fait mention, c'est moins pour mettre en épingle les déclarations de M. Scharch (qui du reste vient de nous les confirmer au téléphone depuis Linz au moment où nous écrivons ces lignes), que pour signaler le très grave danger qui entoure le sport honnête en général dans le monde. Et là, nous partageons l'opinion de M. René Chesal, secrétaire de l'Union Cycliste Internationale, qui, avec courage, a dénoncé cet état de fait.

C'EST LA PRESSE QUI LE DIT...

— La Société des automobiles Fiat (publicité non payée) a prêté pour quatre ans une voiture de tourisme à chacun des athlètes italiens ayant obtenu une médaille aux récents Jeux Olympiques de Rome. Le Comité Olympique Italien a donné son accord et a remercié la société turinoise de sa délicate attention! Trente-cinq athlètes bénéficieront de cette mesure.

— Vingt-cinq personnes faisant partie de la Fédération de Patinage de l'Allemagne de l'Est (entraîneurs, officiels et concurrents) se sont rendus pour *trois mois* dans la ville suédoise de Kiruna afin de se soumettre à un entraînement spécial en vue des compétitions de cet hiver. Parmi les patineurs présents on a trouvé la championne olympique des 500 m., Helga Haase, et sa camarade Inge Görner.

— Le recordman allemand Martin Lauer (4<sup>e</sup> au 110 m. haies aux Jeux Olympiques de Rome) a été suspendu jusqu'au 31 mai 1961 par la commission juridique de la Fédération Allemande d'Athlétisme pour avoir publié un article (non payé, est-il dit) dans un illustré allemand où il a critiqué l'organisation des Jeux de Rome (*après y avoir été*

*bien hébergé gratuitement.* Réd.) et l'attitude de certains officiels allemands. La commission a ajourné son verdict en ce qui concerne « certains avantages matériels » que Lauer aurait pu tirer de sa participation à certains meetings.

— Le journal finlandais *Viiko Sanomat* dénonce les vedettes d'athlétisme qui reçoivent des primes pour leurs récentes participations à des meetings. Nous nous abstenons de donner les détails de ces primes qui vont de 120 fr. suisses à 1400 fr. (le 1500 m. est plus coté que le 5000 m. ou le 10 000 m., par exemple). Ces révélations furent faites sur la base de déclarations données par d'anciens champions finlandais. Il est dit, dans cet article, que le Norvégien Johannesen (champion olympique des 10 000 m. à Squaw Valley et idole scandinave) aurait déclaré: « Un amateur est celui qui se laisse payer en cachette. » Quant aux skieurs de fond ils valent « 40 fr. suisses » le kilomètre...

**Réd.: Ce n'est pas nous qui le disons, mais toute la presse européenne; alors pourquoi le cacherions-nous? Une question cependant aux responsables: Qu'en pensent les Comités Nationaux Olympiques?**

REVUE DE LA PRESSE

DAN WAERN S'ACCUSE

*UPI.* — Le célèbre coureur suédois Dan Waern, quatrième du 1500 m. olympique à Rome, a reconnu lui-même avoir violé les règles de l'amateurisme.

Accusé par sa fédération d'avoir touché de l'argent pour participer à diverses réunions athlétiques, Waern a déclaré: « Certes je ne suis pas un amateur tel que le conçoivent

M. Avery Brundage, président du Comité Olympique et la Fédération Suédoise d'Athlétisme: j'ai disputé plus de cinquante courses au cours de la saison et je ne vois pas comment j'aurais pu subvenir à mes besoins et à ceux de ma famille si je m'étais toujours comporté en amateur. »

M. BEETZ A DÉCLARE...

Mis en cause par la Ligue de Hesse au sujet de l'affaire Hary, M. Beetz, dirigeant d'un club de Francfort, suspendu pour dix ans, a révélé qu'il avait versé 970 Marks à Hary et que le champion olympique américain Otis Davis (vainqueur du 400 m. à Rome) lui avait réclamé 1000 Marks... pour sa garde-robe et ses rafraîchissements. Finalement Davis se contenta de 500 Mk.

LES ALLEMANDS KARL KAUFMANN ET MARTIN LAUER SONT SOUPÇONNÉS D'AMATEURISME MARRON

La Fédération Allemande d'Athlétisme enquête, ainsi que la Fédération Internationale.

\*

Le champion olympique allemand Hary vient d'être suspendu pour une année par le bureau disciplinaire de la Fédération de Hesse d'Athlétisme pour avoir violé les règles de l'amateurisme en raison des cachets trop élevés qu'il a demandés pour participer à deux réunions de Hanovre et de Francfort. Il lui a aussi été reproché d'avoir écrit des articles injurieux à l'égard de personnalités sportives officielles.

ON DIT QUE...

les amateurs britanniques Bannister, Brasher, Chataway se prononcent pour une révision des règles de l'amateurisme. Leur sévérité brutale, disent-ils, conduisent à leur violation.